Supalia



Date de début :

Octobre 2025

Durée de la formation :

12 mois en alternance dont 455h en formation*

*Durée donnée à titre indicatif, susceptible de modification

Rythme:

3 semaines en entreprise 1 semaine en formation

Présentiel:

Paris 6ème



CERTIFICATION

Parcours de formation visant à la certification du titre professionnel

Gestionnaire comptable et fiscal niveau 5
- équivalent Bac +2 - enregistré au RNCP
et délivré par le Ministère du travail
RNCP37949 - TP - Gestionnaire
comptable et fiscal

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Evaluation en cours de formation
- Examen : épreuves orales et écrites
- Mémoire et soutenance devant un jury professionnel

MOYENS TECHNIQUES

Présentiel : les salles de formation sont équipées d'un vidéoprojecteur, d'un tableau blanc et dispose d'une connexion wifi

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active : vous apprenez par l'action, résolution de problème par situations réelles
- Interaction, expérimentation, autonomie, responsabilité
- Partage d'expériences, brainstorming

LES DE SUPALIA

- Expert dans la formation en apprentissage depuis plus de 35 ans
- Un accompagnement personnalisé
- Innovation & performance
- Un partenaire engagé
- 94% de réussite aux examens
- 93% taux d'insertion professionnelle
- L'expertise de tous nos formateurs issus du secteur professionnel concerné

ACCESSIBILITÉ



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour toute précision contactez notre référent handicap: referent-handicap@supalia.fr

PROGRAMME DE LA FORMATION

BLOC 1

Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels

Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes

- Assurer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes en conformité avec la réglementation et les procédures de l'entreprise
- Contrôler la pertinence des soldes comptables, apporter les corrections nécessaires
- Identifier les amortissements et les dépréciations ainsi que les provisions nécessaires pour valoriser les éléments d'actif et passif du bilan, les calculer et les comptabiliser

Réviser, valider les comptes annuels

• Conformément aux usages professionnels, réviser l'ensemble des comptes selon la méthode du suivi de la balance ou celle des cycles d'activité (capitaux, actifs immobilisés, achats-fournisseurs, ventes-clients, social, fiscal, financier, etc.) afin de présenter les documents de synthèse (bilan, compte de résultat, annexe) dans le respect des principes comptables et des procédures de l'entreprise

BLOC 2

Renseigner et contrôler les déclarations fiscales

Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques

- Effectuer les traitements et calculs nécessaires relatifs à la déclaration de TVA et des taxes assimilées, en conformité avec la réglementation fiscale applicable
- Renseigner les déclarations du régime du réel normal, simplifié, micro, les transmettre par voie dématérialisée aux administrations concernées après justification et documentation du traitement de ces déclarations

Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles

- Déterminer le résultat fiscal suivant le régime applicable du réel simplifié ou du réel normal et identifier les déclarations fiscales à produire, en conformité avec la réglementation fiscale applicable
- Préparer, justifier les retraitements extra-comptables en fonction des opérations usuelles à réintégrer ou à déduire, et établir les déclarations puis les renseigner en ligne

BLOC 3

Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

Analyser les états comptables de synthèse

- Déterminer et commenter les différents ratios et tableaux comptables nécessaires à la compréhension de l'activité afin de fournir aux dirigeants de l'entreprise une information de gestion détaillée à partir des états de synthèse
- Calculer et présenter les soldes intermédiaires de gestion, le seuil de rentabilité, les ratios de structure, le bilan fonctionnel, le fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, le tableau de financement, le tableau des flux de trésorerie, les tableaux de bord périodiques...

Etablir et présenter des budgets et prévisions financières

- Etablir et présenter les documents relatifs aux prévisions à court, moyen ou long terme des orientations de l'entreprise
- La valorisation des prévisions passe par des budgets et des plans de trésorerie jusqu'aux plans de financement. Ce travail est retenu pour déterminer un choix d'investissement en définissant la rentabilité. Tous les documents présentés sont assortis d'un commentaire synthétique de la situation



CONTACT & INSCRIPTION

jenusha.frankdouglas@supalia.fr

01 43 53 64 99

Le Confluent, 4 rue Eugène Renault

94700 Maisons-Alfort

